Espèce protégée

Rousserolle turdoïde

***Acrocephalus arundinaceus* (Linnaeus, 1758)**

Liste rouge UICN des oiseaux nicheurs menacés de France métropolitaine (2008) : **VU** – Vulnérable (listé *Acrocephalus arundinaceus*)

Réglementation Seul le texte officiel fait foi

■ Arrêté du 29 octobre 2009 : article 3

L'arrêté concernant la Rousserole turdoïde interdit entre autres toute destruction intentionnelle des œufs et des nids, ainsi que la destruction ou la perturbation intentionnelle des oiseaux. La protection de ses habitats (sites de reproduction et aires de repos) interdit toute intervention sur ces milieux particuliers à l'espèce et notamment tout type de travaux susceptibles de les altérer ou de les dégrader. Il est également interdit de détenir, de transporter ou de réaliser toute action commerciale avec des individus prélevés dans le milieu naturel.

Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et modalités de leur protection : http://legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000021384277

Carte de répartition actuelle

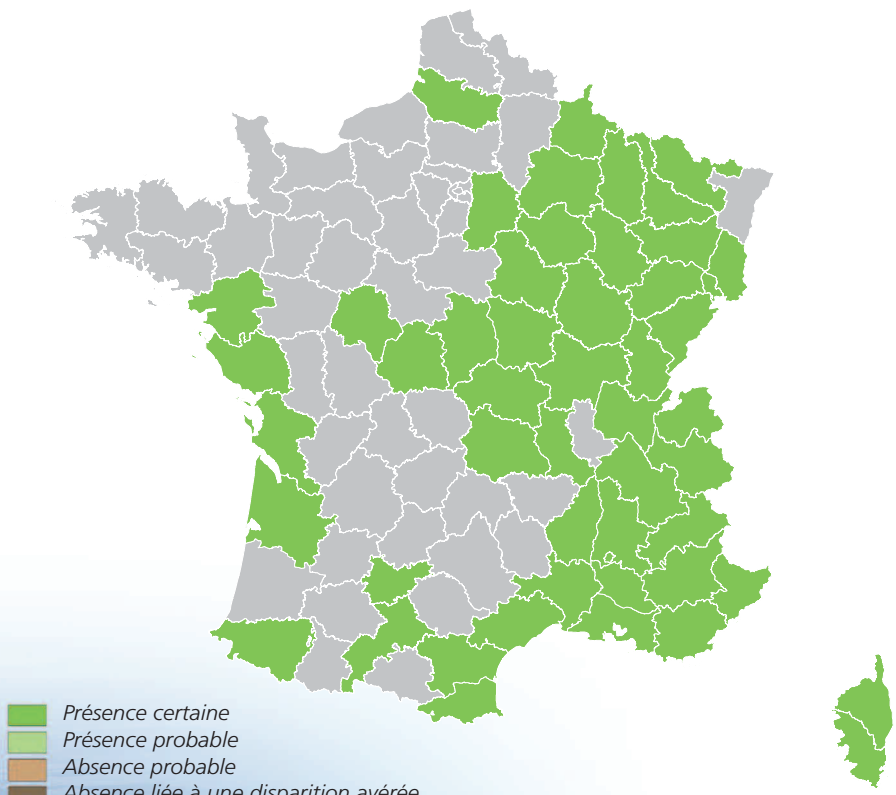

Muséum national d'Histoire naturelle [Ed]. 2003-2015. Inventaire National du Patrimoine Naturel, site Web : http://inpn.mnhn.fr.

■ Pour tout projet, veuillez-vous renseigner auprès des organismes scientifique et technique compétents (établissements publics - Onema, ONCFS ; associations locales - fédération de pêche, associations naturalistes… ; bureaux d'études) ou vous rapprocher des services de l'État instructeurs de votre région (services chargés de l'environnement au sein des directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DRIEE en Île de France) ou au sein des directions départementales des territoires).

☛ Guide "espèces protégées, aménagements et infrastructures", Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie http://www.developpement-durable.gouv.fr/Guide-especes-protegees.html

■ Les valeurs présentées dans cette fiche sont données à titre indicatif et peuvent varier en fonction des conditions climatiques, de l'altitude et de la latitude, et des caractéristiques propres à chaque population.

■ Les phrases et les paragraphes cités entre guillemets sont issus des fiches espèces des Cahiers Oiseaux http://inpn.mnhn.fr/actualites/lire/606/mise-en-ligne-des-cahiers-d-habitats-oiseaux

Habitats

■ Généralités

« Les phragmitaies denses et inondées constituent l'habitat principal de la Rousserolle turdoïde. Selon les régions, elle occupe les roselières linéaires des bordures d'étiers, de canaux et de cours d'eau lents ou les massifs compacts de roseaux situés sur les étangs, les lacs, moins fréquemment dans les marais. Les grandes roselières estuariennes sont également recherchées. La grande phragmitaie âgée, inondée, présentant plusieurs bordures d'eau libre (chenaux, canaux ou clairières) et ponctuée de quelques buissons et arbustes caractérise l'habitat optimal de l'espèce, surtout là où les roseaux présentent des tiges de bon diamètre. A l'opposé, les formations importantes de massettes (typhaies) et de scirpes (scirpaies) sont rarement habités ».

■ Milieux particuliers à l'espèce bénéficiant de mesures de protection

Sites de reproduction : la nidification de la Rousserolle turdoïde se fait presque exclusivement dans des roselières, à proximité immédiate du point d'eau, voire directement au-dessus.

« Le début de la nidification dépend de la croissance des roseaux. Le nid, construit exclusivement par la femelle est constitué d'une profonde corbeille cylindrique en forme de cône suspendu entre trois et cinq tiges (extrêmes 2 à 12 tiges) de phragmites verts ou secs. Il est situé à une hauteur de cinquante centimètres à un mètre au-dessus de l'eau. Pour y établir son nid, la Turdoïde doit disposer de phragmites vigoureux dont le diamètre des tiges atteint au minimum 6,5 mm [...].

Le baguage a mis en évidence que l'espèce est très philopatrique, le taux de retour des jeunes sur les sites où ils sont nés est important, de même que celui des adultes sur leurs sites de reproduction ».

Utilisation des écosystèmes aquatiques : systématique

Aire de repos : « espèce paléarctique, la forme nominale *A. a. arundinaceus* niche en Europe depuis les régions méditerranéennes jusqu'au sud de la Scandinavie (Suède et Finlande) et vers l'Est en Russie, jusqu'à l'Ienisseï. […].

Les zones d'hivernage des populations européennes de ce sylviidé migrateur au long cours se situent en Afrique depuis le sud des régions sahéliennes jusqu'en Namibie et en Afrique du Sud.

En France, la distribution apparaît fragmentée. La Rousserolle turdoïde est commune seulement dans les régions littorales sud-atlantiques et méditerranéennes, ainsi qu'en Midi-Pyrénées. Ailleurs, les effectifs sont réduits surtout dans le Centre-Ouest, le Centre, le Nord, l'Alsace, la Lorraine, la Champagne-Ardenne et la Corse. Elle est absente des reliefs montagneux mais également sur l'ensemble du quart nord-ouest du pays, sauf localement ».

Utilisation des écosystèmes aquatiques : systématique

■ Autres milieux particuliers à l'espèce

Alimentation : « le régime alimentaire de la Rousserolle turdoïde se compose essentiellement d'une grande variété d'insectes et de leurs larves, capturées sur les tiges et le feuillage de la végétation palustre ou au ras de l'eau. Les libellules, les papillons, les chenilles, les coléoptères aquatiques, les tipules et les éphémères sont les proies les plus recherchées. Des araignées, de petits crustacés, voire même de petits amphibiens et des poissons complètent le régime. Des fruits et des baies sont consommés en automne ».

Utilisation des écosystèmes aquatiques : systématique

■ Types d'habitats associés selon les typologies EUNIS et Corine BIOTOPE

Code CORINE	Intitulé CORINE	Code EUNIS	Intitulé EUNIS
53.1	Roselières	C3.2	Roselières et formations de bordure à grands hélophytes autres que les roseaux
		D5.1	Roselières normalement sans eau libre
53.2/53.3	Végétation de ceinture des bords des eaux	D5.2	Formations à grandes Cypéracées normalement sans eau libre
15.4	Prés salés continentaux	D6	Marais continentaux salés et saumâtres et roselières

Autres conditions environnementales nécessaires à l'accomplissement du cycle de vie

■ Aire de déplacement des noyaux de population

Domaine vital : « la densité des couples est faible en général. Le territoire couvre en moyenne un demi à un hectare, mais dans certaines régions à biotopes favorables où la polygynie et l'attractivité sociale peuvent être développées, la surface du territoire atteint seulement 500 m², voire moins de 400 m² ».

Déplacements : ce passereau paludicole est un migrateur transsaharien dont les zones d'hivernage se situent en Afrique depuis le sud des régions sahéliennes jusque dans les pays les plus au sud du continent (Afrique du Sud par exemple). Lors de son retour sur ses sites de nidification à la suite de son premier hivernage en Afrique, la Rousserolle turdoïde montre une tendance à la philopatrie, c'est-à-dire que les individus reviennent très souvent sur les sites où ils ont vu le jour ou ne s'en éloignent guère (une quinzaine de km en moyenne). Cette caractéristique ainsi que le caractère morcelé de l'aire de répartition en période de nidification impliquent un fonctionnement en métapopulations.

Obstacles : « le déclin de la Rousserolle turdoïde en France est dû essentiellement à la destruction ou à la dégradation des phragmitaies de bordure d'eau, son habitat exclusif. La disparition des roselières françaises, accélérée depuis 1970, a des causes multiples. Il s'agit principalement du drainage et de la mise en culture des marais, d'aménagements touristiques, en particulier sur le littoral, d'implantations industrielles au niveau des estuaires, d'exploitations de gravières ou de carrières sur les cours d'eau et d'intensification piscicole des plans d'eau. […] Il est possible qu'une baisse de la qualité des zones d'hivernage représente également un facteur supplémentaire de régression des effectifs nicheurs ».

■ Phénologie et périodes de sensibilité

Les périodes sont données à titre indicatif et peuvent varier en fonction des conditions climatiques, de l'altitude ou de la latitude.

	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Reproduction						Ponte						
Migration	Hivernage en Afrique			Retour en Europe				Migration		Hivernage en Afrique		

période d'activité principale *période d'activité secondaire*

Méthodes de détection

L'espèce est détectable grâce à son chant dès son arrivée en avril et jusqu'à la mi-juillet. Très actif de jour, il s'exprime particulièrement le matin lorsque le soleil se lève (bien qu'il soit possible de l'entendre tout au long de la journée) et parfois la nuit. Il semble qu'il y ait une importante baisse de leur activité aux alentours de la fin du mois de juillet, période pendant laquelle il devient difficile de les détecter et de les observer.

Sources d'informations complémentaires

En cas de difficulté d'activation des liens Internet, copier ce lien et le coller dans la barre d'adresse de votre navigateur Internet.

■ Fiche d'information INPN

http://www.inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/4198

■ Autres fiches et sources d'information

- Fiche espèce – Cahiers Oiseaux
http://inpn.mnhn.fr/docs/cahab/fiches/Rousserolle-turdoide.pdf

- Fiche espèce sur le site de la Liste rouge mondiale des espèces menacées [en anglais]
http://www.iucnredlist.org/details/22714745/0

■ Autres espèces protégées possédant des habitats similaires

- Hibou des marais, *Asio flammeus* (Pontoppidan, 1763)
http://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/3525
- Butor étoilé, *Botaurus stellaris* (Linnaeus, 1758)
http://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/2473
- Busard des roseaux, *Circus aeruginosus* (Linnaeus, 1758)
http://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/2878
- Blongios nain, *Ixobrychus minutus* (Linnaeus, 1766)
http://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/2477

Bibliographie consultée

Dubois P.J. & Olioso G., 2008. Nouvel inventaire des oiseaux de France. Delachaux et Niestlé, Paris, France.

Hansson B., Bensch S., Hasselquist D. & Nielsen B., 2002. Restricted dispersal in a long-distance migrant bird with patchy distribution, the great reed warbler. Oecologia 130, 536–542.

Prokesova J. & Kocian L., 2004. Habitat selection of two *Acrocephalus* warblers breeding in reed beds near Malacky (Western Slovakia). Biologia 59, 637–644.

Yeatman-Berthelot D., Jarry G. & Société ornithologique de France (Eds.), 1995. Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France, 1985-1989. Société ornithologique de France, Paris, France.

Informations sur la fiche

Version : octobre 2015

■ Rédaction

Legros Benoît – MNHN, Service du patrimoine naturel
Puissauve Renaud – MNHN, Service du patrimoine naturel

■ Relecture

Comolet-Tirman Jacques – MNHN, Service du patrimoine naturel

■ Citation proposée

Legros B. & Puissauve R., 2015. Fiches d'information sur les espèces aquatiques protégées : Rousserole turdoïde, *Acrocephalus arundinaceus* (Linnaeus 1758). Service du patrimoine naturel du MNHN & Onema.

■ Photo

Saxifraga - Van Oosterhout Harry